

COMMUNICATION BAPCOC

COVID-19 | Prescription prudente

Cher tous,

Les autorités sanitaires belges et les experts, dont ceux de BAPCOC, appellent à **ne pas prescrire d'antibiotiques pour le traitement à domicile des patients COVID-19 possibles ou confirmés, en ce compris l'azithromycine.**

L'azithromycine n'a pas d'efficacité prouvée en cas de COVID-19 (malgré les messages qui circulent à ce sujet !) mais en prescrire implique des risques.

Vous trouverez plus d'explications sur le [site web de CBIP](#).

Lorsqu'un traitement antibiotique est démarré pour le traitement à domicile d'une pneumonie bactérienne, c'est **l'amoxicilline 3x1g/jour pendant 7 jours** qui reste le traitement de premier choix. En cas de suspicion de pneumonie de fausse route ou de comorbidité, c'est **l'amoxi-clav 3x875mg/jour**, également pendant **7 jours**.

La moxifloxacine est strictement réservée pour les patients qui ont une allergie à la pénicilline.

Il est important de limiter le recours à la moxifloxacine à ce groupe de personnes, tant en raison des effets secondaires graves liés aux quinolones, que pour prévenir le développement de résistances et que ces antibiotiques soient des traitements de 2e ligne possibles.

Par ailleurs, il a déjà été demandé de **ne pas prescrire d'hydroxychloroquine (Plaquenil®) ou de chloroquine** (uniquement disponible comme matière première) pour prévenir l'infection COVID-19, ni pour le traitement des patients COVID-19 possibles ou confirmés traités à domicile (voir le message sur le [site du CBIP](#)).

Nous vous demandons de bien vouloir diffuser ce message par vos canaux auprès des prestataires de soins concernés et de promouvoir auprès d'eux le guide antibiotiques ("Guide belge pour le traitement anti-infectieux en pratique ambulatoire") pour la prescription ou la délivrance d'antibiotiques. Ce guide est disponible gratuitement sur [cette page du CBIP](#) et a été mis à jour en 2019.

Nous vous en remercions par avance.

Avec nos meilleures salutations,

Anne INGENBLEEK

COORDINATOR - HUMAN HEALTH

BAPCOC

Belgian Antibiotic Policy Coordination Commission

DG Gezondheidszorg / Soins de Santé

Eurostation | Victor Hortaplein, 40/10 | 1060 Sint-Gillis | België

Tel +32 (0)2 524 85 89 Bur 04 D 013



<http://www.usagerecorrectantibiotiques.be>



<http://www.gebruikantibioticacorrect.be>



service public fédéral
SANTÉ PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT



federale overheidsdienst
VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU



Ontdek de initiatieven en het laatste nieuws van het Directoraat-generaal Gezondheidszorg in het online magazine BeCare: www.becaremagazine.be

Découvrez les initiatives et nouveautés de la Direction générale Soins de Santé dans le magazine digital BeCare : www.becaremagazine.be

Disclaimer : <http://www.health.belgium.be/eportal/disclaimer/>